ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 12363

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la parité et à l'égalité professionnelle sur la situation des femmes détenues dans les établissements pénitentiaires. Les femmes représentent environ 6 % du nombre des détenus et sont réparties sur le territoire national dans trois prisons, rendant ainsi leur situation plus difficile que celle des hommes. La réinsertion des détenus dépend pour l'essentiel de la proximité de leur famille. L'éloignement a pour conséquence la rareté des visites familiales, notamment lorsque les prisons se trouvent à plus de 500 kilomètres du domicile. Il y a là un obstacle réel à la réinsertion. Aussi elle lui demande si le Gouvernement entend prendre des dispositions afin de rétablir rapidement un principe d'égalité entre hommes et femmes incarcérés. - Question transmise à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il n'y a pas en l'état de projet visant à modifier la répartition géographique des établissements pénitentiaires recevant des femmes. Néanmoins, il convient de souligner que les établissements pour femmes ne se limitent pas seulement aux trois établissements pour peines cités. Ainsi sur les 185 établissements dont dispose l'administration pénitentiaire, 65 peuvent héberger des femmes. Sur ce total, 59 sont dédiés aux prévenues et aux courtes peines et six aux longues peines. On compte ainsi, territoires d'outre-mer compris, une moyenne de 6 établissements ou quartiers pouvant recevoir des femmes dans chaque région pénitentiaire. Cette répartition géographique permet la préservation des liens familiaux la plus étroite possible et ce du fait du nombre restreint de détenues. En effet, au 1er mars 2003, sur les 57 621 détenus présents en détention, 2 327 correspondent à des femmes détenues, ce qui représente 4 % de la population carcérale.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 12363
Rubrique : Système pénitentiaire
Ministère interrogé : parité
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 février 2003, page 1175
Réponse publiée le : 5 mai 2003, page 3552